

H A U T E



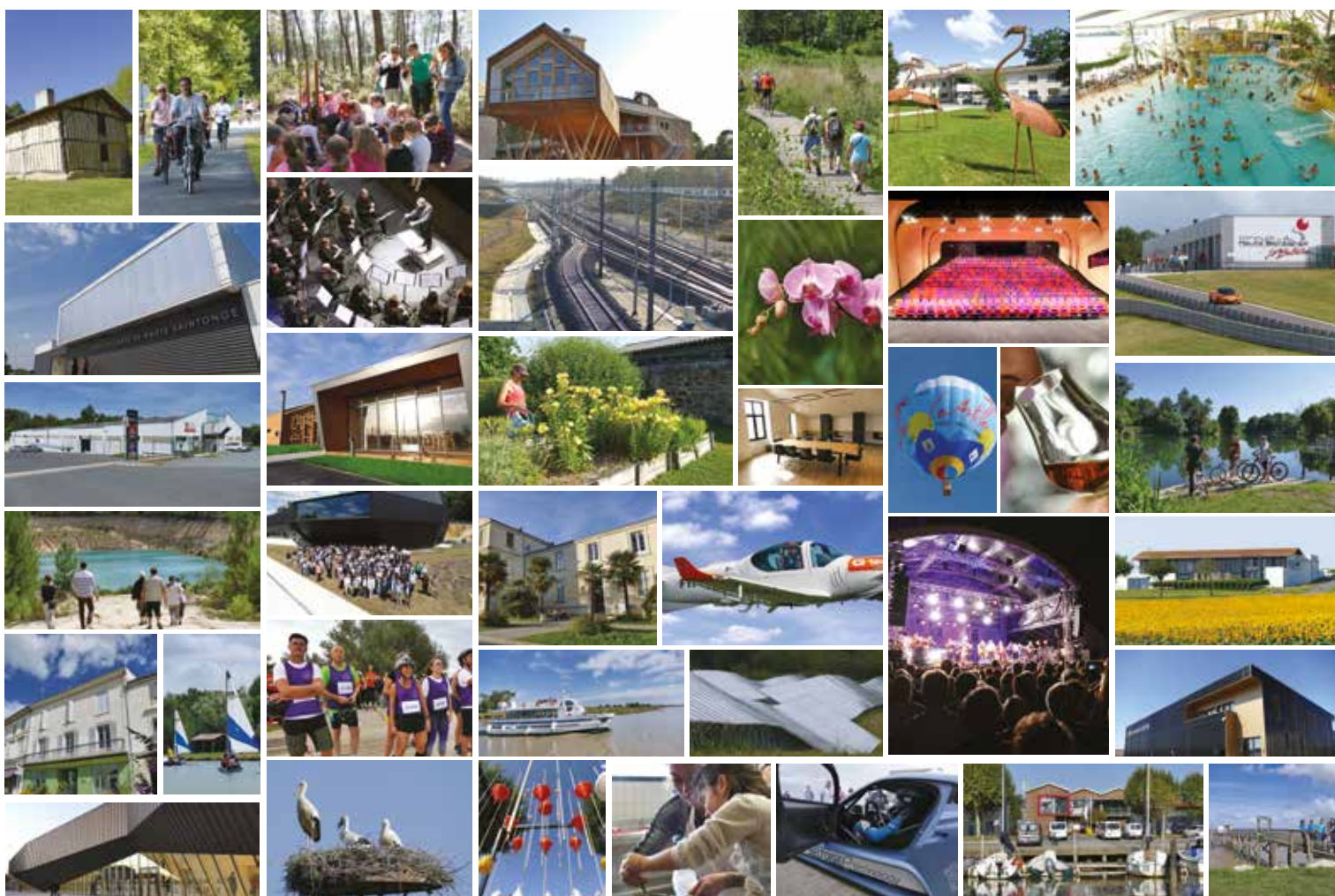
S A I N T O N G E

/// 129  
COMMUNES

Le MAG de la Communauté des communes de Haute-Saintonge /// N°7

1993 - 2023

30 ANS d'actions au service du territoire



/// NOTRE VIE ENSEMBLE

03 > ÉDITO

/// LES 30 ANS DE LA CDCHS

04 > LOUIS JOANNE

*Fondateur de l'intercommunalité de la Haute-Saintonge*

06 > HISTORIQUE DE LA CDCHS

10 > ÉCONOMIE

14 > SOCIAL, FORMATION, EMPLOI

16 > TOURISME

20 > ÉNERGIES

22 > DÉCHETTERIES, RECYCLAGE ET  
VALORISATION

24 > ACTIONS LIÉES À DES ÉVÉNEMENTS  
MAJEURS

26 > DIAPORAMA

28 > ÉTUDES, CONTRATS, PROCÉDURES ET  
CANDIDATURES

32 > CULTURE, PATRIMOINE, SPORT

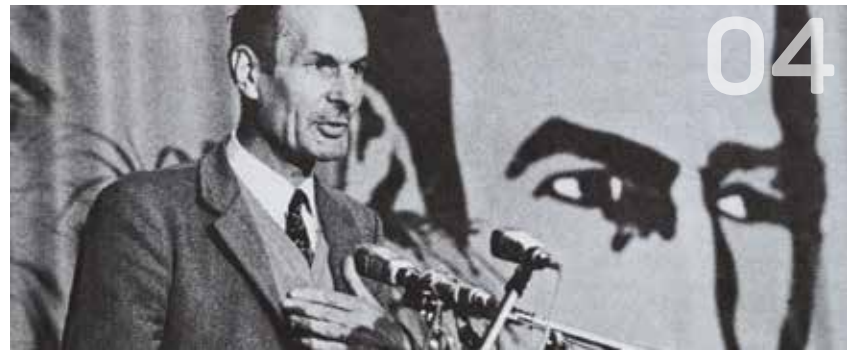
36 > ANIMATIONS

38 > EXPOSITIONS

40 > PUBLICATIONS

/// INFOS

42 > AGENDA



Magazine de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge  
7, rue Taillefer - 17500 Jonzac  
05 46 48 12 11  
contact@haute-saintonge.org

Directeur de la publication : Claude Belot  
Secrétaire de rédaction / Rédaction : Laurent Diouf  
Création Graphique : Pauline Charrier, Audrey Lacour  
Photographies : Véronique Sabadel / CDCHS (sauf mention contraire)

Impression : Maury Imprimeur - Tirage : 40 000 ex.  
Distribution : La Poste du 30 janvier au 5 février 2023  
Dépôt légal à parution - N° ISSN en cours  
Tous droits de reproduction réservés

# 30 ANS DÉJÀ !



## CLAUDE BELOT

Président de la communauté  
des communes de Haute-Saintonge,  
Président honoraire du conseil départemental,  
Sénateur honoraire de la Charente-Maritime.

Nous avons vécu une intercommunalité volontariste pour faire face au déclin qui nous menaçait très sérieusement dans les années 70. Nous l'avons fait en 1976 à l'initiative de Louis Joanne qui nous avait convaincu sans peine de former entre nous ce que l'on appelait un contrat de pays, le pays étant l'ensemble des huit cantons qui constituent aujourd'hui la Haute-Saintonge.

Nous avons beaucoup avancé durant cette période dans un esprit fort de solidarité, mais nous n'avions pas suffisamment de moyens pour avoir une prise forte sur la réalité.

Dès que l'État français grâce à la loi portée par Philippe Marchand qui avant d'être Ministre de l'Intérieur était notre député, nous a permis de devenir, selon notre volonté, une ou des communauté(s) de communes. En fonction du choix que nous faisons soit d'agir dans la proximité immédiate avec huit petites communautés de communes, soit rester dans le cadre pré existant c'est-à-dire créer une communauté des communes beaucoup plus grande mais avec les épaules plus larges pour agir, les moyens ne seraient pas les mêmes.

Tous les conseillers généraux ont décidé le choix le plus ambitieux à l'unanimité. Il n'y avait plus de sud, plus de nord, plus de droite, plus de gauche, il n'y avait plus que la Haute-Saintonge dont nous voulions ardemment la réussite et qui dans le cadre de cette évolution, votée à près de 90% par les communes, n'avait plus qu'un devoir : agir et avancer dans un esprit de rassemblement de toutes les bonnes volontés.

Durant ces 30 années que nous venons de vivre, nous avons tenu ce cap de notre mieux malgré les difficultés rencontrées et nous sommes aujourd'hui un territoire qui demeure rural ce qui est une grande richesse, avec un développement démographique ce qui est rare, avec un taux de chômage extrêmement faible, avec des entreprises qui se sont développées, multipliées, réparties dans l'ensemble du territoire ce qui était notre volonté, avec une vie sportive et culturelle à la fois

populaire et de haut niveau. Telle est la Haute-Saintonge d'aujourd'hui avec sa qualité de vie exceptionnelle !

Nous sommes aussi un territoire où l'agriculture et la viticulture atteignent l'excellence, mais on peut dire la même chose du développement touristique, de l'avant-gardisme énergétique qui met en valeur nos sources d'énergie locales, en particulier le soleil, la chaleur de la terre, et le bois car nous pouvons nous passer du vent. Aujourd'hui, la route est toute tracée, continuer avec la même ambition, et le même esprit de rassemblement. Les difficultés ne sont pas chez nous, elles viennent d'ailleurs, de l'État qui demande à 67 communes soit-disant à moins d'une heure de la gare Saint-Jean de Bordeaux un impôt particulier pour construire la Ligne à Grande Vitesse entre Bordeaux et Toulouse. Nous travaillons tous pour que cette sottise soit annulée.

Ces 30 années auront démontré aussi que le chemin que nous avons choisi pour nous rassembler était le bon. Les communes sont à la hauteur de leurs responsabilités, elles gèrent bien leurs écoles, leur voirie, l'action sociale et nous, nous nous occupons de ce qu'elles ne peuvent pas faire toutes seules.

Souhaitons que les 30 prochaines années à venir soient aussi riches de projets aboutis que celles que nous venons de vivre.

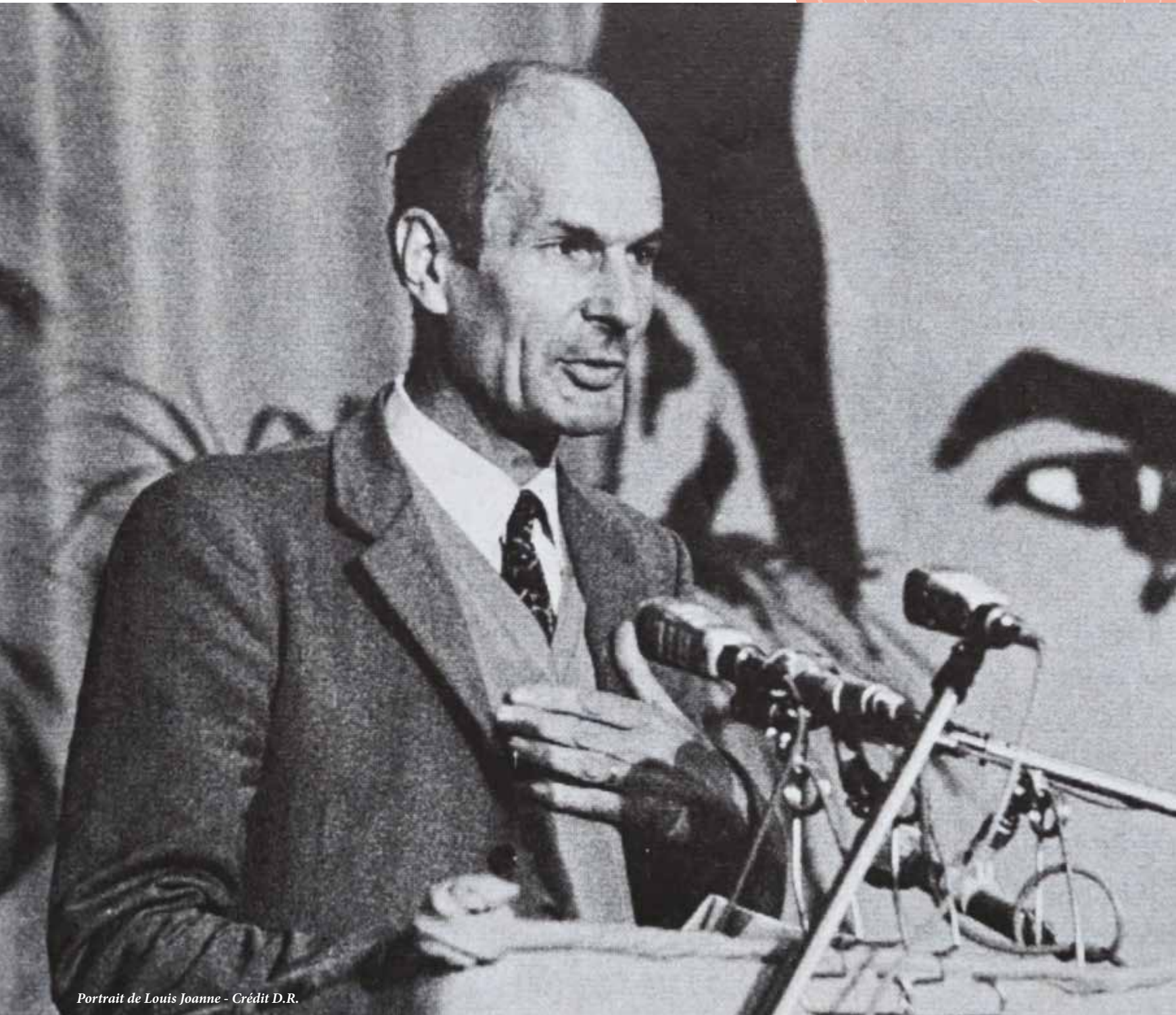
N'ignorons pas non plus les nuages noirs qui s'accumulent au nord de l'Europe car ils nous concernent tous. Les dernières générations avaient oublié la guerre, mais elle se rappelle à nous dans toute son horreur. C'est le plus important en ce moment et pour les années futures.

Néanmoins, je voudrais souhaiter à tous une grande réussite professionnelle et surtout la santé et le bonheur personnel pour l'année 2023 qui vient de commencer.

— **30 ans** d'actions au service du territoire

# LOUIS JOANNE

Fondateur de l'intercommunalité  
de Haute-Saintonge



*Portrait de Louis Joanne - Crédit D.R.*

Je n'ai connu Louis Joanne qu'en 1968 lorsqu'il est devenu député de notre circonscription, à l'époque la circonscription de Jonzac-Saintes. Nous nous sommes rencontrés ensuite lorsque j'ai été élu au Conseil général en mars 1970, maison dont il faisait partie depuis 1965 et où il était un membre écouté et respecté.

En 1971, la loi Marcellin, du nom du Ministre de l'Intérieur de l'époque, a voulu regrouper les communes et Louis Joanne nous a montré une autre voie qu'il avait déjà empruntée puisqu'en 1964, élu de Chevanceaux, il avait été le premier en Charente-Maritime à créer dans ce canton un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple, le SIVOM du canton de Montlieu-la-Garde. La Haute-Saintonge a imité ce qu'avait créé Louis Joanne quelques années avant et qui était un exemple réussi de coopération intercommunale. Tous les autres cantons se sont entre 1972 et 1974 organisés en SIVOM, à l'exception du canton de Montguyon.

Valéry Giscard d'Estaing fut élu Président de la République en 1974. Il avait confié le Ministère de l'Intérieur à l'un de ses compagnons de route talentueux, Michel Poniatowski, qui a voulu développer des intercommunalités plus larges que les cantons dès 1975 avec la création des Contrats de Pays soutenus financièrement par l'État.

Cela n'avait rien d'obligatoire, c'était une option et Louis Joanne nous entraîna avec raison et une argumentation convaincante dans cette voie à l'échelle du pays de Haute-Saintonge. Ainsi est née une grande fédération de territoires regroupant l'arrondissement de Jonzac de l'époque et le canton de Pons qui appartenait à l'arrondissement de Saintes. Jusqu'à présent, les conseillers généraux de Haute-Saintonge ne se rencontraient qu'à La Rochelle lors des sessions du Conseil général.

C'est ainsi que naquit le CDPHS, le Conseil de Développement du Pays de Haute-Saintonge. Tout naturellement, Louis Joanne en devint le Président Fondateur et il s'entoura de bonnes volontés. C'est ainsi que je fus élu Premier Vice-Président en charge des finances et du développement économique, les autres conseillers généraux assurant l'essentiel du bureau quelle que soit leur étiquette politique.

Louis Joanne, très engagé politiquement dans les rangs giscardiens savait rassembler. C'est ainsi que naquit la première intercommunalité à l'échelle de la Haute-Saintonge. Elle ne vivait que des cotisations des SIVOM, mais elle entreprit sous l'autorité de son Président de définir des actions d'intérêt général évidentes pour le territoire. L'une de nos premières réunions avec les conseillers généraux avait porté sur l'accueil de l'autoroute en Haute-Saintonge. À la suite de cela, nous avons obtenu deux avancées importantes : l'existence de deux entrées sur l'autoroute A10, à Pons et Mirambeau, alors qu'une seule était prévue dans les landes de Saint-Genis-de-Saintonge et la création d'une aire de repos à Saint-Léger.

L'action commune démontrait dès le départ son efficacité. Elle n'a pas cessé de le faire. Le Conseil de Développement du Pays de Haute-Saintonge (dit le Contrat de Pays) nous a permis de régler collectivement les problèmes de ramassage et de traitement des ordures ménagères, et deux usines d'incinération ont été construites. Il nous a permis de mener une action très volontariste pour le développement économique et c'est à ce moment-là qu'a commencé le maillage du territoire avec des terrains d'accueil des entreprises dans toutes les parties de la Haute-Saintonge. Cependant, il est apparu très rapidement que cette structure manquait de moyens pour assurer avec la force nécessaire le développement du territoire sous toutes ses formes.

Louis Joanne en 1989 me dit son souhait d'abandonner la présidence du CDPHS et me proposa de soutenir ma candidature. J'étais déjà son premier Vice-Président et cela lui semblait naturel. C'est ainsi que je me suis retrouvé à mon tour Président du CDPHS dont Louis Joanne avait donc assuré la présence pendant près de 15 ans. Il resta dans notre cercle à un rôle essentiel et défendit toujours l'intercommunalité dans les territoires ruraux jusqu'à la fin de ses mandats en 1998.

Entre temps, une opportunité nous était offerte vu le manque de moyens des Contrats de Pays qui vivaient d'une petite contribution de l'État, une contribution du Département et surtout des participations des communes. La loi Marchand de février 1992 donnait l'opportunité au Contrat de Pays de se transformer en Communauté des Communes avec la possibilité de lever l'impôt et d'avoir ainsi les moyens d'agir. La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge était née et l'arrêté préfectoral du 29 Décembre 1992 avec effet au 1er janvier 1993 consacra cet événement.

Louis Joanne, à partir de 1995, ne s'étant pas représenté à la mairie de Chevanceaux, n'était plus des nôtres, mais avait joué un rôle décisif en donnant à tous les maires de Haute-Saintonge le cap à suivre, un vrai esprit de solidarité et le goût du travail en commun.

Un grand monsieur de l'intercommunalité qui a défendu celle-ci aussi bien à l'Assemblée Nationale qu'au Conseil Général ou avec nous ici. Tel fut notre Président Fondateur et la Haute-Saintonge lui doit beaucoup.

**Claude Belot**

**Disparu en 2005, Louis Joanne a été maire de Chevanceaux pendant près de cinq décennies, puis député et conseiller général. Pionnier de l'intercommunalité, c'est sous son impulsion que se constitue le Conseil de Développement du Pays de la Haute-Saintonge. Cette entité territoriale, dont il sera le président, est la base sur laquelle sera créée quelques années plus tard la Communauté des Communes de Haute-Saintonge.**

## **Un élu de terrain**

La carrière professionnelle et politique de Louis Joanne est inséparable de Chevanceaux où il voit le jour le 18 mai 1924. Deuxième d'une fratrie de dix enfants, il suivra la voie de son père qui s'est établi dans cette ville comme médecin. Sa famille paternelle est d'origine bordelaise, mais des recherches généalogiques menées par son épouse Francette montrent qu'un ancêtre bourguignon, sans doute originaire de la région de Dijon, est arrivé en Aquitaine, seul, au moment de la Révolution. Après ses études de médecine à Bordeaux, une fois ses diplômes obtenus en 1952, Louis Joanne rejoint le cabinet médical familial. Il en reprend la succession en 1968 et y exercera jusqu'à sa retraite en 1989.

Son statut de médecin de famille fait de lui un homme apprécié et respecté auprès de ses concitoyens. Louis Joanne s'engage dans la vie publique dès 1955, date à laquelle il est élu conseiller municipal. Une décennie plus tard, il devient l'édile de la ville. Il sera élu maire de Chevanceaux à quatre reprises. Son dernier mandat s'achève en 1995. C'est également en 1965 qu'il siège au Conseil général de Charente-Maritime grâce aux électeurs du canton de Montlieu-la-Garde. Il va occuper cette fonction jusqu'en 1998, s'intéressant de près à la politique sociale du département qu'il dirigeait ainsi qu'aux projets d'aménagement routier et à la restructuration des ateliers SNCF de Saintes (aujourd'hui, le Technicentre Industriel Charente-Périgord).

## **Une fibre sociale**

En réponse aux événements de Mai 1968, le général de Gaulle dissout l'Assemblée nationale. Des élections sont organisées fin juin. À la demande de Valéry Giscard d'Estaing, Louis Joanne se présente dans la circonscription de Saintes-Jonzac. Il est élu député et rejoint les bancs de la nouvelle majorité présidentielle.

Dès lors, Louis Joanne multiplie les allers-retours entre sa circonscription – où il exerce toujours comme médecin tout en assurant des permanences pour répondre aux sollicitations de ses administrés – et le Palais Bourbon pour les sessions parlementaires. Il sera réélu en 1973.

Pendant dix ans, durant ses deux mandats de député, Louis Joanne va particulièrement s'intéresser aux questions sociales (amélioration de la qualité de la vie, sécurité sociale, handicap, enseignement supérieur, régionalisation, droit syndical, etc.). Il sera membre puis vice-président de la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée Nationale. Louis Joanne sera aussi porteur d'une proposition de loi pour l'abolition de la peine de mort en 1973. L'homme politique est inséparable du médecin : dans les deux cas, il sait être dévoué et à l'écoute.

## **L'intercommunalité**

En 1978, après sa défaite aux législatives face à Philippe Marchand, futur ministre de François Mitterrand, qui sera chargé de la décentralisation, Louis Joanne s'investit encore plus pour la Haute-Saintonge. Fort de l'exemple du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de Montlieu-la-Garde qu'il a fondé en 1964, il initie la création et le regroupement d'autres structures intercommunales dans la région. Il s'agit, au-delà des clivages politiques et des intérêts particuliers, de fédérer les énergies et initiatives des personnes qui souhaitent se mettre au service du développement économique et social du territoire saintongeais. Pour cela, il faut convaincre et rassembler.

Grâce à la volonté de Louis Joanne, les différents cantons vont se réunir. En juillet 1976, le Conseil de Développement du Pays de la Haute-Saintonge (CDPHS) complète les SIVOM. C'est la plus grande intercommunalité de France, regroupant 123 communes. L'objectif est triple : le développement économique, touristique et l'amélioration du cadre de vie des Saintongeais. Louis Joanne en est le président jusqu'en 1989. Claude Belot, alors maire de Jonzac et conseiller général, en est le vice-président et lui succède à la présidence. L'évolution législative permettra à Claude Belot de transformer le CDPHS en Communauté des Communes de Haute-Saintonge en 1993.

## Mémoire du territoire

Louis Joanne se retire de la vie politique en 1998. Il meurt à Chevanceaux le 11 mai 2005. Un fonds a été constitué aux Archives départementales de la Charente-Maritime à La Rochelle. Libres d'accès, les documents ont été versés en deux temps. Par Louis Joanne lui-même en décembre 1992. C'est une première à l'époque, peu de parlementaires sont alors soucieux de la transmission et conservation de leurs archives. Ensuite, sa femme Francette lègue d'autres documents en mai 2007. L'ensemble représente près de 30 mètres linéaires ! Intitulé Fonds Louis Joanne, député, conseiller général, président du Conseil de développement du pays de la Haute-Saintonge, maire de Chevanceaux (1956-2002), il est référencé sous la cote 67 J (1-1018). Un répertoire numérique détaillé est consultable via le portail national des archives (1).

Ces documents sont classifiés en cinq parties distinctes. D'une part, les archives parlementaires qui couvrent la période où Louis Joanne fut élu député (1968-1978). Elles sont composées de dossiers et d'informations ayant trait aux thèmes sur lesquels il a travaillé au cours de ses deux mandats. De même pour celles liées à ses activités de conseiller général de la Charente-Maritime de 1965 à 1998, pour l'essentiel relatives au social et à la santé. Ces sujets qui lui tenaient à cœur étaient traités par la Commission des affaires sociales qu'il a présidée. Deux autres lots sont rattachés respectivement à ses activités au sein du CDPHS (1976-1989) et à sa fonction de maire de Chevanceaux (1965-1995). La cinquième et dernière section du fonds Louis Joanne regroupe notes, correspondances, rapports et dossiers liés à ses activités politiques (participation aux élections, implications dans les partis auxquels il était affilié, etc.).

## Notes aux générations futures

Comme indiqué dans la présentation de ces archives, le fonds Louis Joanne est important pour la connaissance de l'histoire politique française sous la V<sup>e</sup> République. Les dossiers conservés permettent d'étudier dans le détail les missions et les activités d'un élu local ayant cumulé, entre 1955 et 1998, quatre mandats électifs différents dans un département rural, la Charente-Maritime. C'est une source précieuse pour les chercheurs désireux de mieux comprendre la genèse d'une loi et les différentes étapes jusqu'à sa promulgation, depuis les premiers courriers adressés à un député de circonscription, sa préparation et son étude, puis sa proposition à l'Assemblée nationale et son adoption.

Une exposition mettant en valeur le parcours et les actions de Louis Joanne au travers de documents et photographies a été organisée fin 2010 (jusqu'en avril 2011) aux Archives départementales de la Charente-Maritime à Jonzac. Ayant pour titre Louis Joanne, être un homme politique au XX<sup>e</sup> siècle, cet événement mettait en lumière un pan de l'histoire contemporaine du territoire saintongais. Cette valorisation des archives de Louis Joanne, comme le souligne son épouse, est aussi un signe adressé aux générations futures.

(1) <https://francearchives.fr/>

# HAUTE-SAINTONGE

## 30 ans d'engagement et de vie communautaire

La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge a 30 ans. Trois décennies au service du territoire. En premier lieu, cette coopération intercommunale met en œuvre des moyens matériels et financiers pour assurer les services que les communes ne peuvent pas assumer seules (gestion de l'eau, des déchets, etc.). La CDCHS met aussi en place des projets d'ampleur qui profitent à tous et au rayonnement de la région (le pôle mécanique de la Genétouze ou Les Antilles à Jonzac, par exemple). Cet investissement et ce maillage du territoire pour assurer l'aménagement de l'espace, le développement économique et touristique permettent d'assurer et de penser l'avenir de la Haute-Saintonge.

### La préhistoire de la CDCHS

La CDCHS a désormais 30 ans d'histoire, mais également une «préhistoire», un contexte dans lequel elle s'est constituée. Au tournant des années 60, la société change, les villes se développent tandis que les campagnes se vident. Dans ce monde qui évolue vite, les communes sont souvent en difficulté, seules face à leurs responsabilités publiques et aux problèmes matériels auxquels elles sont confrontées. L'État a conscience de la situation. En juillet 1971, le ministre de l'Intérieur Raymond Marcellin propose une loi pour favoriser la création de Syndicats Intercommunaux à Vocation Multiple (SIVOM). Par cette mutualisation, il s'agit pour les communes de mettre des moyens en commun pour agir et trouver des solutions, offrir et garantir des services publics. En Haute-Saintonge, à l'initiative des conseillers régionaux, on assiste à la création de huit SIVOM cantonaux : Archiac, Jonzac, Mirambeau, Montendre, Montguyon, Montlieu-la-Garde, Saint-Genis-de-Saintonge, Pons. Ces regroupements ont permis d'améliorer la situation d'isolement des communes, mais ne suffisaient pas pour autant à faire face à l'ensemble des problèmes liés à la ruralité.

Une deuxième étape a été franchie en 1975 dans ce développement de l'intercommunalité avec la loi Poniatowski qui autorise de passer des Contrats de Pays dans le cadre de la DATAR (Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale). Louis Joanne – député de la 4e circonscription de Charente-Maritime, maire de Chevanceaux et conseiller général du canton de Montlieu-la-Garde – entreprend de réunir les conseillers généraux du territoire. Grâce à sa volonté, le Conseil de Développement du Pays de la Haute-Saintonge (CDPHS) se met en place en juillet 1976. Louis Joanne en sera le président jusqu'en 1989, Claude Belot lui succédera ensuite. L'objectif de cette nouvelle structure est de faciliter le développement économique en une période où la reconversion devient nécessaire. Les activités en Haute-Saintonge sont essentiellement agricoles et viticoles, mais la viticulture ne connaît pas, à l'époque, l'essor qu'elle a aujourd'hui. De plus, les industries du Sud saintongeais qui exploitaient les richesses du sous-sol rencontrent aussi des problèmes et doivent se restructurer.

### L'aventure communautaire

Regroupant les cantons, le CDPHS permet la mise en place des premières zones d'activités ainsi que la création de la Maison de la Forêt sur la commune de Montlieu-la-Garde. Cette intercommunalité a fixé un cadre pertinent en faveur du développement du territoire et a été reconnue pour son action collective. Mais sa marge de manœuvre financière reste encore trop limitée. Son budget est réduit aux seules cotisations des syndicats membres. Sans autres ressources propres, le CDPHS manque de moyens pour agir et bâtir. Finalement, près de dix ans après les premières lois sur la décentralisation, la législation évolue. En février 1992, la loi Marchand votée au Sénat permet désormais l'organisation de Communautés de Communes qui vont progressivement gagner en moyens financiers et en compétences.

Pour la Haute-Saintonge, cette nouvelle aventure communautaire commence dès l'automne 1992. Il a fallu d'abord convaincre les élus de travailler ensemble pour le bien commun. Les communes ont été ensuite invitées à délibérer pour transformer le CDPHS en Communauté des Communes de Haute-Saintonge. Il n'y a pas d'obligation d'adhésion. La constitution de la Communauté de Communes doit se faire selon la règle de la majorité qualifiée : c'est-à-dire avec l'aval de la moitié des communes représentant les deux tiers de la population (ou l'inverse). Le périmètre ne change pas : cela concerne toujours les huit cantons hauts-saintongeais, soit environ un tiers du département de la Charente-Maritime. Succédant au Syndicat de Pays, l'acte de naissance de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge est signé le 29 décembre 1992 par le préfet.

### 129 Communes

Seules 14 communes sur 133 ont voté contre leur intégration dans la CDCHS. Elles reviendront toutes ensuite au sein de la Communauté, à commencer par Archiac en 1996. Pons sera la dernière en 2014. Entre-temps, la CCRP (Communauté de Communes de la Région de Pons) avait passé une convention de partenariat avec la CDCHS. Cet accord permettait aux agents et chargés de mission de la CDCHS d'aller travailler avec les élus sur le territoire de la CCRP et d'inclure Pons dans les documents de communication ou relatifs au tourisme, par exemple. La CDCHS fédère désormais 129 communes. Il n'y a pas eu de changement depuis. C'est l'une des communautés de communes les plus importantes de France avec actuellement près de 70 000 habitants (contre 64 000 au moment de sa création). Sa mission est d'offrir à ce territoire rural les mêmes capacités pour agir (aménagement, services, etc.) qu'une ville de dimension comparable.

Les compétences dévolues à la Communauté de Communes autorisent et permettent notamment l'aménagement de l'espace, le développement économique, le développement agricole et



forestier, l'aménagement de zones d'activités communautaires, la création de bâtiments relais pour accueillir des activités économiques, la gestion de l'eau, l'animation touristique, la protection et mise en valeur de l'environnement, le ramassage et le traitement des déchets, ainsi que le nettoyage et l'entretien des berges de rivières. Par ailleurs, la CDCHS peut mettre à disposition du matériel lors de manifestations ou d'événements portés par des associations lorsque les mairies en font la demande (scène mobile, matériel audio et vidéo, tivoli, barrières, etc.). La CDCHS apporte également un soutien fort aux activités sportives lorsqu'elles sont communautaires (par exemple, Haute-Saintonge Athlétisme), ainsi qu'aux initiatives pédagogiques et périscolaires (activités nautiques, etc.). La CDCHS a aussi un rôle de conseil et d'assistance, notamment envers les porteurs de projets quelque soit le domaine.

### Le «Parlement» de Haute-Saintonge

Ces objectifs qui doivent servir l'intérêt commun sont affirmés dès la première réunion du Conseil communautaire : le «Parlement» de Haute-Saintonge, qui se tient le 21 janvier 1993. Mais le véritable baptême de la CDCHS a lieu lors de la réunion suivante, le 5 mars, qui acte le premier budget et l'élection de son président, Claude Belot. René Monory, alors Président du Sénat, et Philippe Marchand, Conseiller général de Charente-Maritime et ministre de l'Intérieur à l'origine de la loi qui a permis l'existence de Communauté de Communes, sont présents. Preuve de l'importance et de l'exemplarité de la CDCHS qui s'inscrit au-delà des clivages politiques afin d'agir de concert pour un territoire et ses habitants. Au fil des années et de l'évolution législative, la Communauté de Communes verra son action renforcée avec l'octroi de compétences supplémentaires, et pour certaines obligatoires.

Ainsi la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), promulguée en 2015, confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit celles attribuées à chaque collectivité territoriale. Cela signe la fin des compétences économiques pour les départements et les communes au profit exclusif des Communautés de Communes. Le tourisme, plus précisément l'accueil et l'information, est obligatoire, tout comme l'eau et l'assainissement depuis 2020. Le social, par contre, relève du Département, et non pas de la Région, ni de la Communauté de Communes. D'autres compétences sont optionnelles comme

la culture, que la CDCHS prend en charge. Les compétences peuvent aussi se déléguer. Enfin, la dernière modification en date remonte à mai 2022. Par arrêté préfectoral, la CDCHS se voit ainsi attribuer une cinquième compétence lui permettant de passer ou d'exécuter un ou plusieurs marchés publics au nom et pour le compte des communes membres réunies en groupement de commande. Un outil indispensable pour continuer de construire l'avenir du territoire.

### Un schéma pour l'avenir

Appliqué depuis avril 2020, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) présenté par la CDCHS pour répondre aux directives du Ministère de la Transition Écologique va encadrer les propositions d'aménagement et de développement menées sur le territoire pour les prochaines années. Ce plan d'action regroupe l'ensemble des objectifs que s'est fixé la CDCHS pour répondre aux transitions économiques, énergétiques et climatiques de demain. Il est validé par l'État et la région Nouvelle-Aquitaine au travers du SRADETT (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires). Pour accompagner la mise en œuvre du SCoT, un cycle de formation a été proposé aux élus (maires, adjoints, secrétaires) pour les sensibiliser aux questions de l'urbanisme.

Au travers de mesures prises sur et pour le long terme, il s'agit de réguler et rééquilibrer les surfaces constructibles pour mettre fin à l'émiettement des constructions en périphérie des villes et villages. De réhabiliter des bâtiments abandonnés et des friches industrielles pour réimplanter des activités économiques ; comme l'a soutenu la CDCHS sur le site de la Wesper à Pons par exemple. De préserver les espaces naturels et agricoles. De protéger les zones humides et plans d'eau. De maintenir la biodiversité en créant des corridors écologiques et des pôles-nature (Vitrezay). La gestion durable de la forêt et des ressources en eau est également prioritaire. Autre facteur déterminant pour l'avenir du territoire : l'énergie. L'enjeu est double, il faut à la fois réduire la consommation énergétique et poursuivre l'investissement dans les énergies renouvelables, en particulier avec le photovoltaïque. Le SCoT est l'outil qui permet de penser et d'organiser l'avenir du territoire et de commencer à écrire l'histoire des prochaines décennies de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge.



1993 - 1er conseil communautaire avec élection du Président Claude Belot



# 30 ANS D'ÉCONOMIE

L'économie est un axe majeur de l'action de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge. L'objectif initial était de réimplanter des zones d'activités sur un territoire qui voyait beaucoup de ses entreprises en difficulté ou disparaître avec la conjoncture. Au fil des années, depuis la première située à Montlieu-la-Garde, ces zones d'activités ont essaimé sur l'ensemble de la Haute-Saintonge. La réhabilitation d'anciens bâtiments ou de friches industrielles permet une reprise économique en facilitant l'arrivée de nouvelles entreprises et sociétés de services qui trouvent là le soutien et les moyens nécessaires (locaux, réseau, etc.) pour se développer. La transformation de l'ancien site de la Wesper à Pons est à cet égard exemplaire. D'autres mesures et procédures, comme l'ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce), ont profité également à l'ensemble de la Haute-Saintonge. En parallèle à cette revitalisation du tissu économique local, la mise en place de pôles tournés vers l'aéronautique et la mécanique démontre que la «high-tech» a pleinement sa place en milieu rural. Les Journées des Véhicules du futur au Pôle mécanique de La Genétouze ont fait la démonstration de véhicules électriques et hybrides conçus en lien avec les constructeurs et les équipementiers automobiles. La pépinière de l'aéropôle Saint-Exupéry de Jonzac-Neulles accueille déjà des sociétés dédiées à l'innovation et à l'aéromobilité de demain.

## 1993

- > Création de la **PREMIÈRE ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE** à Montlieu-la-Garde.
- > **SOUTIEN AUX EXPÉRIMENTATIONS AGRICOLES**, notamment le pop-corn et la trufficulture.

## 1994

- > Préparation d'une **NOUVELLE PROCÉDURE ORAC** (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) en faveur des petites entreprises artisanales et commerciales.

## 1996

- > Premières études sur la création d'un **PÔLE DE SÉCURITÉ ET DE SPORTS MÉCANIQUES** à La Genétouze.

## 1997

- > Fin de la **RÉHABILITATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE** à Saint-Aigulin.

## 1998

- > Création de la **ZONE D'ACTIVITÉ** de Saint-Genis-de-Saintonge.
- > Construction d'un **BÂTIMENT INDUSTRIEL** sur la zone de Saint-Genis-de-Saintonge, vente d'une parcelle à Sphère Production (pop-corn).

## 1999

- > Étude d'une **NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE** à Saint-Germain-de-Lusignan.
- > Construction d'un **NOUVEAU BÂTIMENT INDUSTRIEL** à Saint-Aigulin.

## 2001

- > Aménagement de la **ZONE D'ACTIVITÉ** de Saint-Aigulin.

## 2005

- > Construction de **L'HÔTEL D'ENTREPRISES** de Saint-Genis-de-Saintonge.

## 2006

- > Début des travaux du **PÔLE DE SÉCURITÉ ET DE SPORTS MÉCANIQUES** à La Genétouze (arrêtés en juillet 2006).

## 2007

- > Acquisition d'un **BÂTIMENT INDUSTRIEL** à Bussac-Forêt.



Travaux au circuit Jean-Pierre Beltoise à La Genétouze



Zone d'activité à Saint-Genis-de-Saintonge

## 2008

- > Reprise des travaux de création du **PÔLE DE SÉCURITÉ ET DE SPORTS MÉCANIQUES** à La Genétouze.
- > Première édition des **JOURNÉES DES VÉHICULES DU FUTUR** à La Genétouze (dans le bourg).

## 2009

- > Ouverture du **PÔLE DE SÉCURITÉ ET DE SPORTS MÉCANIQUES** à La Genétouze.
- > Réhabilitation du **BÂTIMENT GRELETY À JONZAC**, devenu centre de tri de La Poste.

## 2010

- > Construction de la **PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES** de Montendre.
- > Première **EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ** de Saint-Genis-de-Saintonge.
- > Première édition des **JOURNÉES DES VÉHICULES DU FUTUR SUR LE CIRCUIT JEAN-PIERRE BELTOISE DU PÔLE MÉCANIQUE** de La Genétouze (9 éditions).

## 2011

- > Construction de la **PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES** de la Genétouze dédiée aux véhicules du futur.

## 2013

- > Acquisition du **BÂTIMENT MÉTALIT** à Mirambeau.

## 2015

- > Début des **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES CONGRÈS** de la Haute-Saintonge à Jonzac.

## 2016

- > Construction du **BÂTIMENT DABRIGEON** à Pérignac.

## 2017

- > Travaux sur la **ZONE D'ACTIVITÉ** de Saint-Aigulin.
- > Acquisition des **BÂTIMENTS DE LA WESPER** à Pons.
- > Ouverture du **CENTRE DES CONGRÈS**.

## 2018

- > Construction de la **PÉPINIÈRE BOIS** à Montlieu-la-Garde.
- > Début de la réhabilitation du site de la **WESPER** à Pons.

## 2019

- > Aménagement de la **ZONE D'ACTIVITÉ** de Montendre.
- > Début de la construction de la **PÉPINIÈRE AÉRONAUTIQUE** à Jonzac-Neulles.



Travaux de construction du Centre des Congrès à Jonzac



Pépinière bois à Montlieu-La-Garde



Pépinière d'entreprises à La Genétouze



## 2020

- > Aménagement de la **ZONE D'ACTIVITÉ** de Chevanceaux.
- > Construction de **L'HÔTEL D'ENTREPRISES** de Mirambeau.

## 2021

- > Réhabilitation d'une **ANCIENNE FRICHE COMMERCIALE EN PÉPINIÈRE** d'entreprises à Jonzac (ancienne Coop).



## 2022

- > **RÉHABILITATION EN BUREAUX LOCATIFS** d'un immeuble en friche à Jonzac (résidence Philippe).
- > Aménagement de la **ZONE D'ACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE** à Jonzac-Neulles.

Bâtiments de la Wesper à Pons



Travaux de construction de la pépinière d'entreprises aéronautique à Jonzac-Neulles

**30 ans** d'actions au service du territoire



# 30 ANS D'ACCOMPAGNEMENT

En liaison avec ses actions menées pour le développement économique du territoire, la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge s'investit pour l'insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi (Mission Locale, Maison de l'Emploi, Forum pour l'Emploi). Le service Économie Sociale de la CDCHS a accompagné 330 personnes dans le cadre de contrats aidés, dont 130 au sein des services de la Communauté de Communes et 200 dans les collectivités territoriales et syndicats intercommunaux. Les équipes des chantiers du Petit patrimoine sont ainsi, par exemple, composées de personnes en réinsertion ou en difficulté de recherche d'emploi. Ouverts aussi à ceux qui ne sont pas maçon ou tailleur de pierre, ces chantiers accueillent également des personnes proches de l'âge de la retraite. Pour les plus jeunes, c'est l'opportunité de découvrir un métier et de suivre une formation. Les membres des équipes ont la possibilité de faire un stage en entreprise et de retrouver ensuite un emploi. Ces chantiers d'insertion de la CDCHS sont cofinancés par l'État et le département de Charente-Maritime dans le cadre des aides aux postes et du Programme Départemental d'Insertion.

**1993**

> La CDCHS devient **TUTEUR DE LA PAIO** (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation, ancêtre de la Mission Locale).

**1994**

> Création de **DEUX CHANTIERS D'INSERTION** (rivières et inventaire du Petit patrimoine rural)  
> Création du **SERVICE ÉCONOMIE SOCIALE**.

**1996**

> Lancement de l'**OPÉRATION 123 COMMUNES / 123 JEUNES** (Économie sociale).

**2003**

> Création du **CHANTIER RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE**.

**2005**

> **FORUM POUR L'EMPLOI**.

**2006**

> Création du **CHANTIER HAUTE-SAINTONGE FLEURIE**.  
> **FORUM POUR L'EMPLOI**.

**2007**

> Création de la **MAISON DE L'EMPLOI**.

**2008**

> **FORUM POUR L'EMPLOI**.



2005 forum «les solutions pour l'emploi» en présence de G.Larcher D.Bussereau



2008 forum pour l'emploi aux Antilles de Jonzac



Maison de l'emploi, résidence Philippe à Jonzac

# 30 ANS DE TOURISME

L'animation touristique fait partie des compétences de la Communauté de Communes. Concrètement, cela comprend l'édition de guides et brochures consacrés au patrimoine roman notamment, ainsi que des mesures d'information (balisage des sentiers de randonnée et des circuits équestres, tables d'orientations, etc.). L'aménagement de sites naturels comme les étangs des Bénissons à Soubran ou des opérations d'aménagement sur les bords de Charente (Port du Lys à Salignac-sur-Charente) contribuent aussi à ancrer le tourisme au cœur du territoire. Sur les bords de Gironde, Vitrezay – aménagé par le Conseil Général de Charente-Maritime et géré par la CDCHS – fait partie des Échappées Nature et attire un public familial nombreux. Dès le départ, la CDCHS s'est impliquée dans la création de pôles destinés à être des vitrines présentant les activités et le dynamisme de la Haute-Saintonge (Maison de la Forêt à Montlieu-la-Garde, Maison de la Vigne et des Saveurs à Archiac, Maison du Kaolin à Montguyon). Plus ludique, Mysterra, le Parc des labyrinthes à Montendre, a ouvert en 2017. Et le parc aquatique de Jonzac, Les Antilles, vient de fêter ses 20 ans. Depuis sa création, 7 millions de personnes ont franchi ses portes ! C'est l'exemple même d'infrastructure touristique qui apporte un rayonnement bien au-delà de son implantation et des retombées économiques conséquentes (la CDCHS a aussi créé des bâtiments de résidence de tourisme), tout en profitant à l'ensemble des Saintongeais.





## 1993

- > Création à Montlieu la Garde de la **MAISON DE LA FORÊT**  
(travaux lancés par le Conseil de Développement du pays de la Haute-Saintonge)
- > Balisage des **1<sup>ERS</sup> SENTIERS DE RANDONNÉES**

## 1996

- > Réalisation des **TABLES D'ORIENTATION** de Vitrezay et Port Maubert

## 1997

- > Début des études en vue de la création d'un **CENTRE AQUATIQUE** dit projet du Val de Seugne
- > Participation à la mise en valeur de **L'ÉTANG DES BÉNISONS** à Soubran

## 1998

- > Lancement du **CONCOURS D'ARCHITECTURE** pour le projet du Val de Seugne
- > Opération de sauvegarde des **GRANGES À PANS DE BOIS** de La Barde avec déménagement sur le site de la Maison de la Forêt à Montlieu la Garde
- > Aménagement de **PORT CHARENTE** à Rouffiac

## 1999

- > Construction de la **YOLE FILADIÈRE LA PARFAITE** de Haute Saintonge

## 2000

- > Réalisation d'un **ARBORETUM** par 2 000 enfants de Haute Saintonge sur le site de la Maison de la Forêt à Montlieu la Garde
- > Réalisation d'une **TABLE DE LECTURE** à Sainte Lheurine

## 2001

- > Début des travaux du **CENTRE AQUATIQUE LES ANTILLES DE JONZAC**
- > Réflexion autour de la création d'une **VOIE VERTE**

## 2002

- > Fin des travaux du **CENTRE AQUATIQUE LES ANTILLES DE JONZAC**, inauguration le 31/08
- > Agrandissement de la **MAISON DE LA FORÊT** à Montlieu la Garde

## 2003

- > Début de la construction de la **RÉSIDENCE PIERRE ET VACANCES**
- > Installation de la **TABLE DE LECTURE** sur la voie romaine Neullès Neuilac



Les Antilles de Jonzac



Yole filadière La Parfaite



Voie Verte

## 2004

- > Ouverture **RÉSIDENCE DE TOURISME PIERRE ET VACANCES**



*Résidence Pierre et Vacances*



*Bateau de croisières le Saintongais*

## 2005

- > Ouverture du site de **VITREZAY**  
*aménagé par le Conseil Général de Charente Maritime, géré par la Communauté des Communes*

## 2008

- > Installation des **HALTES ÉQUESTRES**
- > Aménagement du **PARC DE LA MAISON DE LA FORÊT**



*Halte équestre étang de Robinson à Chepniers*

## 2009

- > Réalisation du balisage **CIRCUITS ÉQUESTRES**
- > Début des travaux de la **MAISON DE LA VIGNE ET DES SAVEURS**

## 2010

- > 10 juillet : ouverture de la **MAISON DE LA VIGNE ET DES SAVEURS** à Archiac



*Maison de la Vigne et des Saveurs à Archiac*

## 2011

- > Aménagement de **PONTON** à Rouffiac



Carrière Saint-Georges au Fouilloux

## 2015

- > Aménagement de la **CARRIÈRE SAINT GEORGES** au Fouilloux

## 2016

- > Extension de la **MAISON DE LA FORÊT** et installation d'une **SCÉNOGRAPHIE**

## 2017

- > Création du **PARC MYSTERRA** à Montendre

## 2018

- > Aménagement de la **FLOW VÉLO** à Salignac sur Charente
- > Réhabilitation de **L'ÉCOLE DE VOILE** de Port Maubert



Parc Mysterra à Montendre

## 2021

- > Aménagement **SCÉNOGRAPHIE DE LA MAISON DU KAOLIN** à Montguyon
- > Rénovation de la **VOIE VERTE**



École de voile de Port Maubert



Aménagement Port du Lys à Salignac-sur-Charente

## 2022

- > Aménagement du **PORT DU LYS** à Salignac-sur-Charente

# 30 ANS D'ÉNERGIE

La question énergétique est fondamentale au regard de la crise actuelle et du défi climatique et environnemental qui hypothèque l'avenir. Cela impose à la fois une réduction de la consommation et le passage aux énergies renouvelables, sans nuire aux besoins de la population et des activités industrielles.

Pionnière depuis très longtemps avec la géothermie et la filière bois, la CDCHS poursuit son investissement dans ce domaine avec le photovoltaïque. Actuellement, l'implantation de panneaux solaires se distribue sur 100 hectares auxquels s'ajoutent ceux des ombrières. Cela représente environ 20 % de la consommation électrique du territoire.

En complément, 160 hectares sont en cours d'aménagement. Il y en aura 250 d'ici 2 ou 3 ans. Avec les mesures prises en 2020 dans le cadre du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), l'objectif est de passer à 500 hectares pour parvenir, à l'horizon 2040-2050, à produire 100 % de l'énergie consommée sur le territoire (équipements publics, chauffage urbain, etc.).



Chaudière bois à la Maison de la Forêt



Parc photovoltaïque de La Genêtouze

## 2004

> Installation d'une  
**CHAUDIÈRE BOIS**  
à la Maison de la Forêt

## 2010

> Création du **PARC  
PHOTOVOLTAÏQUE**  
de La Genêtouze

## 2016

> Création du **PARC  
PHOTOVOLTAÏQUE**  
du Fouilloux

## 2017

> Création du **PARC  
PHOTOVOLTAÏQUE**  
de Bédénac



Parc photovoltaïque du Fouilloux

## 1994

- > Création de la **DÉCHÈTERIE de Guitinières** (Ouverture 03/03/1995)

## 1995

- > Création de la **DÉCHÈTERIE de Montendre** (Ouverture 01/07/1996)

## 1997

- > Ouverture des **DÉCHÈTERIES de Clérac, Pons** (Ouverture 01/09/1996)
- > Lancement de la **PROCÉDURE POUR CRÉATION DE LA DÉCHÈTERIE d'Arthenac**

# 30 ANS DE REVALORISATION DES DÉCHETS

La problématique des déchets, de leur recyclage et de leur valorisation, est au cœur des préoccupations environnementales actuelles avec la question de l'énergie. Le ramassage puis le traitement des déchets figuraient parmi les premiers objectifs de la CDCHS, particulièrement pour les communes qui n'étaient pas en mesure d'assurer ces services. Seule l'intercommunalité permet de prendre en charge ces équipements. L'installation progressive de déchetteries sur l'ensemble du territoire traduit bien la nécessité de tels aménagements. Signe de l'excellence de la CDCHS en la matière, la distinction reçue pour le recyclage du verre en 2000. Le tri en Haute-Saintonge a aussi fait l'objet d'une exposition à la Médiathèque de Jonzac. Sur 30 ans, on mesure le chemin accompli au travers de toutes ces installations et, surtout, le changement d'habitudes qui s'est définitivement installé.

## 1998

- > Ouverture de la **DÉCHÈTERIE** d'Arthenac  
*(Ouverture 07/07/1998)*
- > Equipement de la Haute Saintonge en **CONTAINERS À VERRE**

## 1999

- > Lancement de la **COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS**

## 2000

- > Lancement de la **COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE**

## 2001

- > Ouverture de la **DÉCHÈTERIE** de Lorignac  
*(Ouverture 03/05/2001)*

## 2002

- > Fermeture de **L'USINE D'INCINÉRATION** de Jonzac

## 2005

- > Lancement des **PREMIÈRES COLLECTES SÉLECTIVES DES EMBALLAGES/PAPIERS EN SACS JAUNES** dans les centres bourgs

## 2006

- > Aménagement de la **DÉCHÈTERIE** de Lorignac

## 2007

- > Ouverture de la **DÉCHÈTERIE** de St Aigulin  
*(Ouverture 01/04/2007)*
- > Mise en place d'un **RÈGLEMENT POUR L'ACCÈS DES ENTREPRISES AUX DÉCHÈTERIES** sous conditions

## 2009

- > Lancement de la **DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEURS** pour les particuliers

## 2011

- > Lancement de la distribution gratuite des **AUTOCOLLANTS STOP PUB**
- > Mise en place de **CONTENEURS À TEXTILE**
- > Ouverture de la **RECYCLERIE EN PARTENARIAT AVEC EMMAÛS** à Guitinières

## 2013

- > Déploiement de la **COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES/PAPIERS EN SACS JAUNES** sur tout le territoire

## 2014

- > Lancement d'une **COLLECTE DE PAPIERS DE BUREAU** pour les administrations, écoles et entreprises
- > Réaménagement, sécurisation et agrandissement de la **DÉCHÈTERIE** de Montendre  
*(Fin avril 2015)*

## 2016

- > Début du renouvellement des **COLONNES À VERRE**

## 2017

- > Réaménagement, sécurisation et agrandissement des **DÉCHÈTERIES** de Guitinières et Lorignac

## 2020

- > Construction du **CENTRE DE TRANSFERT** de Guitinières et fermeture du **CENTRE DE TRANSFERT** de Jonzac
- > Mise en place de l'extension des **CONSIGNES DE TRI**

## 2021

- > Mise en place du **CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES** à l'aide de badges

## 2022

- > Mise en place de la **REDEVANCE SPÉCIALE** pour les gros producteurs de déchets
- > Adoption du **SECOND PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS** *(2022-2027)*

# 30 ANS DE CATASTROPHES NATURELLES

Une communauté de communes agit à l'échelle des problèmes de son territoire, mais est aussi amenée à intervenir à l'échelle locale lors de grands événements dont l'impact dépasse le cadre régional et marque la mémoire collective du pays. Ce fut le cas lors de la tempête Martin de 1999. La Charente-Maritime a été l'un des départements les plus touchés par la violence des vents atteignant près de 200 km/h sur le littoral. En Haute-Saintonge, les forêts sont dévastées. Comme ailleurs, l'électricité est coupée. Des routes impraticables. De nombreux bâtiments dévastés. Pour faire face à cette situation grave et inédite, la CDCHS mobilise ses équipes et recrute en plus des agents en contrats aidés. L'urgence est sur tous les fronts (équipement, patrimoine naturel, économie, etc.). Il faudra des mois pour sortir de cette catastrophe, et des années pour la forêt qui porte encore aujourd'hui par endroits les stigmates de cette dévastation. Il en sera de même dix ans plus tard avec le passage de la tempête Xynthia. Les orages de grêle de juin 2022 ont occasionné d'importants dégâts tant sur le bâti que sur les cultures.



# /// ACTIONS LIÉES À DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS EXTÉRIEURS

## 1999

> **TEMPÊTE MARTIN**  
le 27 décembre.



Tempête Martin 1999

## 2000

> Mobilisation générale suite à la tempête, **RECRUTEMENT D'AGENTS** en contrats aidés.

## 2010

> **TEMPÊTE XYNTHIA**  
26-27 février.



Clion - Tempête Martin 1999



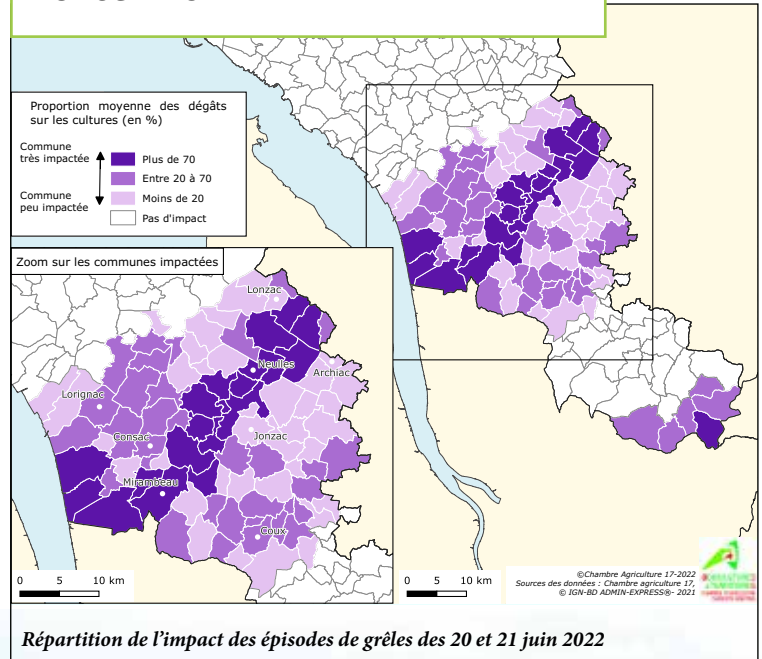
Tempête Xynthia 2010 à Vitrezay

## 2022

> **INCENDIES DE FORET**  
en Août 2022

## 2022

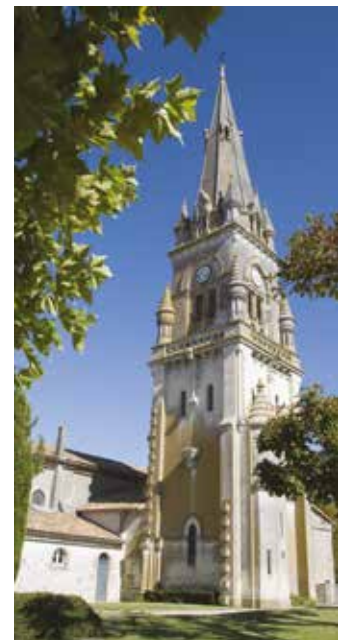
> **VIOLENTS ORAGES DE GRÊLE**  
en Juin 2022



Incendie frappant les forêts de Haute-Saintonge

# 30 ans de notre vie ensemble





# 30 ANS D' ACTIONS MULTIPLES

La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge travaille au développement économique et à l'amélioration de la vie des Saintongeais en collaboration avec le Département, la Région, l'État et/ou l'Europe selon les différents projets mis en œuvre. Dès sa fondation, la CDCHS a passé des conventions pour la réhabilitation de bâtiments via des OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) conclues avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah). La Haute-Saintonge a aussi bénéficié du soutien de l'Union européenne en faveur du développement des zones rurales grâce au programme LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale). Appliqué depuis le 21 avril 2020, le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) s'inscrit dans le cadre de la planification de l'aménagement territorial initié par le ministère de la Transition écologique et se déploie en coordination avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Auparavant, la CDCHS a signé des Contrats de ruralité avec la Région pour coordonner les moyens financiers et les actions à mener pour la mobilité, l'économie, la cohésion sociale, la redynamisation des centres bourgs, la transition écologique, etc. Plus près de nous, c'est un autre fléau qui a touché le territoire en même temps que l'ensemble de la planète : le coronavirus responsable de la Covid-19. Là aussi, la CDCHS s'est mobilisée en organisant la mise en place de trois centres de vaccination à Pons, Jonzac et Montlieu-la-Garde.

## 1993

- > Lancement **D'ÉTUDES OPAH** sur le canton de Saint-Genis-de-Saintonge et les communes de la CDCHS du canton de Pons.
- > Réflexion autour du **BUREAU D'INFORMATION SUR L'HABITAT**.

## 1995

- > Lancement de la **PROCÉDURE OPAH** sur le canton de Saint-Genis-de-Saintonge et les communes de la CDCHS du canton de Pons.
- > **PREMIER CONTRAT DE RURALITÉ** avec la Région Poitou-Charentes.

## 1996

- > Premiers **CHANTIERS DE JEUNES INTERNATIONAUX**.
- > Premier **PROGRAMME EUROPÉEN LEADER** en Haute-Saintonge.
- > Premières **ACTIONS DE COMMUNICATION** (logos, drapeaux, T-shirts, pages Internet, présence sur des salons touristiques...).
- > Début du **PARTENARIAT** avec la Communauté des Communes de la Région de Pons (CCRP).

## 1997

- > Acquisition des **LOCAUX DE LA SAGESSE** à Jonzac, futur siège de la CDCHS.



2004 CDCHS agrandissement du bâtiment bureaux



2004, CDCHS, vue d'ensemble du bâtiment



2004 bâtiment CDCHS ensemble

## 2002

- > Signature du **TROISIÈME CONTRAT DE RURALITÉ** avec la Région Poitou-Charentes.
- > Deuxième programme européen **LEADER** en Haute-Saintonge.



Signature du troisième contrat de ruralité 2002

## 2004

- > **EXTENSION DES BUREAUX** de la CDCHS.
- > **SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE 2004-2006** avec la Région Poitou-Charentes.



Signature SEM Energie 2018

## 2010

- > Forum autour de la **LGV** (Ligne à Grande Vitesse) à Montguyon.

## 2014

- > Signature du **CONTRAT RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2014-2016** avec la Région Poitou-Charentes.



2004 aménagement du bâtiment PAIO

## 2017

- > Signature du **CONTRAT DE RURALITÉ 2017-2020** avec l'État et le Conseil Départemental de Charente-Maritime.

## 2020

- > **PRÉSENTATION DU SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale), appliqué depuis le 21 avril.
- > Organisation d'un **CYCLE DE FORMATION SUR L'URBANISME** pour les élus (maires, adjoints, secrétaires).

## 2021

- > Organisation de **TROIS CENTRES DE VACCINATION COVID** (Pons, Jonzac, Montlieu-la-Garde).



2021 signature du CRTE

## 2021

- > Signature du **CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)** avec l'État.

**accin** COVID-19  
SE VACCINER, SE PROTÉGER

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE  
ars  
Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

**COVID VACCINATION EN HAUTE-SAINTONGE**

**Priorité aux + 75 ans**  
et personnes vulnérables avec ordonnance de leur médecin traitant

Sur rendez-vous au **05 17 24 03 48**  
du lundi au samedi de 9h à 17h  
ou sur **Doctolib.fr**

**JONZAC**  
Centre des congrès  
57, avenue Jean-Moulin

**PONS**  
Maison médicale  
12, cours Jules-Ferry

**MONTLIEU-LA-GARDE**  
Cabinet médical  
2, rue du collège

Munissez-vous de votre carte vitale et d'une pièce d'identité



2021 Organisation des trois de centres de vaccination COVID

# 30 ANS DE CULTURE



La culture fait partie des compétences de la CDCHS. Avec le patrimoine et le sport (en particulier les activités nautiques), c'est un élément qui contribue à l'identité et à la cohésion du territoire. Cela implique la réalisation d'aménagements destinés à renforcer des équipements déjà existants. La Médiathèque de Haute-Saintonge à Jonzac complète ainsi l'offre culturelle des bibliothèques rurales et des associations qui maillent le territoire. La diversité des manifestations (Les Estivales), l'accueil d'événements exceptionnels (Coupe d'Europe de montgolfières) et l'existence de structures de formation (École des Arts de Haute-Saintonge à Saint-Germain-de-Lusignan) participent également au rayonnement culturel de la région. Un rayonnement qui doit beaucoup au travail de valorisation effectué sur l'ensemble du territoire saintongeois par la CDCHS au travers d'espaces dédiés (Maison de la Vigne et des Saveurs à Archiac, Maison du Kaolin à Montguyon), de signalétiques et panneaux d'information, de multiples recensements d'objets du patrimoine dans toute leur diversité, de fouilles archéologiques (voie romaine, cimetière mérovingien). À cette valorisation s'ajoute la conservation, grâce à des équipes de restauration du petit patrimoine auxquelles la majorité des communes ont déjà fait appel.

## 1993-1995

> Implication dans le **PREMIER CHANTIER DE FOUILLES DU CIMETIÈRE MÉROVINGIEN** de Chadenac et création d'un **JARDIN ARCHÉOLOGIQUE**.

## 1994

> Début du soutien de la CDCHS en faveur de l'**ÉCOLE DE MUSIQUE**.  
> Première **BROCHURE SUR LE PATRIMOINE** éditée par la CDCHS (Art Roman).

## 1995

> **MISE EN VALEUR DES GRAFFITIS DE L'ÉGLISE** de Moings et édition d'une brochure.

## 1995-1999

> **RECENSEMENT DU PETIT PATRIMOINE** de pays.

## 1996-1997

> Mise en valeur d'un **TRONÇON DE LA VOIE ROMAINE** entre Neulles et Neuillac.

## 1996-2004

> **COLLABORATION ENTRE LA CDCHS ET SOLIDARITÉS JEUNESSES** chantiers réalisés par des jeunes internationaux et installation d'une signalétique réalisée par un artiste local.





Estivales de Haute-Saintonge



Estivales de Haute-Saintonge



Meeting aérien à Jonzac-Neulles



Estivales de Haute-Saintonge

## 1997

- > Première édition des **ESTIVALES DE HAUTE-SAINTONGE.**

## 1999

- > Lancement des **PREMIÈRES MANIFESTATIONS CULTURELLES D'ÉTÉ** (devenues Les Estivales).
- > Recensement des **BUSTES DE MARIANNE** des mairies.
- > Recensement des **RETABLES.**

## 2000

- > Recensement des **CHÂTEAUX D'EAU.**
- > Conception d'une **TABLE DE LECTURE** à Sainte-Lheurine.
- > Signalétique du **CIMETIÈRE MÉROVINGIEN** de Neuvicq.

## 2002

- > Recensement des **VITRAUX DES ÉGLISES** de Haute-Saintonge.

## 2004

- > Mise en place des **CHANTIERS DU PETIT PATRIMOINE** avec le service Économie sociale.

## 2005

- > Mise en place de la **SIGNALÉTIQUE DES ÉGLISES** de la Haute-Saintonge.
- > Début des **ACTIVITÉS NAUTIQUES** scolaires.



Signalétique de l'église Semoussac



Église Fontaine d'Ozillac

## 2006

- > Début des **TRAVAUX DE LA MÉDIATHÈQUE** de la Haute-Saintonge.

## 2006-2008

- > Recensement des **CHAPITEAUX ET MODILLONS**.



Médiathèque de Haute-Saintonge

## 2007

- > Ouverture de la **MÉDIATHÈQUE DE LA HAUTE-SAINTONGE** le 15 décembre.

## 2008

- > **OUVERTURE DE LA NOUVELLE ÉCOLE DES ARTS** de Haute-Saintonge à Saint-Germain-de-Lusignan.



Maison de la vigne et des saveurs



Maison de la vigne et des saveurs



Coupe d'Europe de montgolfières au circuit Jean-Pierre Beltoise

## 2009-2010

> Recherche et rédaction des **TEXTES DES PANNEAUX D'INTERPRÉTATION DE LA SCÉNOGRAPHIE** de la Maison de la Vigne et des Saveurs à Archiac.

## 2010-2011

> Recensement des **MONUMENTS AUX MORTS**.

## 2011

> Première édition de la **COUPE D'EUROPE DE MONTGOLFIÈRES** en Haute-Saintonge.



Ecole des Arts de Haute-Saintonge

## 2019-2020

> Recherche et rédaction des **TEXTES DES PANNEAUX D'INTERPRÉTATION DE LA SCÉNOGRAPHIE** de la Maison du Kaolin à Montguyon.



Maison du Kaolin à Montguyon

## 2020

> Recensement des **PEINTURES MURALES DES ÉGLISES** de Haute-Saintonge.

# 30 ANS D'ANIMATIONS



Comme les expositions et les publications, les animations proposées par la CDCHS participent à rendre la culture et le patrimoine vivants, compréhensibles et accessibles à tous. C'est le cas, par exemple, des journées du patrimoine qui permettent de découvrir des sites et des monuments parfois inconnus, car fermés d'ordinaire au public. Les animations sont aussi l'occasion de tisser du lien social au travers de séances de cinéma en plein air, de sculptures exposées in situ (Sentiers des Arts) ou de manifestations faisant revivre des traditions comme la Fête du pain à Fontaines-d'Ozillac (le four à pain ayant fait l'objet d'une restauration dans le cadre d'un chantier de jeunesse en 1996). Véritable trésor architectural, les nombreuses églises romanes qui jalonnent le territoire saintongeais font l'objet de visites guidées et commentées depuis de nombreuses années, de même que certains châteaux. Un circuit de promenade autour du patrimoine roman a été mis en place en collaboration avec l'Office de Tourisme de Jonzac.

## 1993

> Création de **12 CINÉSITES** en Haute-Saintonge.

## 1998

> **ANIMATIONS CULTURELLES**, qui deviennent en 2003 **LES ESTIVALES**.

> Première édition de la **FÊTE DU PAIN** à Fontaines-d'Ozillac.

## 1999-2001

> **VISITE DES ÉGLISES** de Germignac, Meux, Jonzac, Petit-Niort, Moings, et **DES VILLAGES** de Marignac, Ozillac, Avy...

## 2002

> Premier spectacle «**MICHELLE GARNIER, PAYSANNE ET REBELLE**» à Vanzac.

## 2005-2006

> **JOURNÉES DES MÉTIERS DE LA RESTAURATION D'ART** à Lussac.

## 2007

> **JOURNÉES DU PATRIMOINE** à Saint-Eugène.

## 2010

> **JOURNÉES DU PATRIMOINE** : Fête médiévale de Petit-Niort (Mirambeau).

## 2011

> 1ère édition des **SENTIERS DES ARTS** en Haute-Saintonge en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (sculptures et street-art).

## 2014

> **JOURNÉE DU PETIT PATRIMOINE** : visite du château de Montguyon.

## 2019-2021

> **CIRCUIT ROMAN** : visites guidées des églises de Chadenac, Marignac, l'Hôpital des Pèlerins

# 30 ANS D'EXPOSITIONS

Les sujets et thématiques des nombreuses expositions qui ont été proposées aux Saintongeais ces 30 dernières années témoignent de la richesse presque infinie du territoire. De son histoire, petite (Le Canton de Saint-Genis-de-Saintonge d'hier et d'aujourd'hui) ou grande (le centenaire de l'Armistice de 1918, la Grande Guerre, l'Édit de Nantes). De son patrimoine (les graffiti, les moulins à vent), des métiers qui s'y rattachent et les chantiers de restauration. De sa faune et de sa flore (libellules, papillons, graines). De ses paysages et sa biodiversité (l'Estuaire, la Nature dans la ville, Port-Maubert, les mares). Des enjeux environnementaux (l'eau, l'énergie, le tri). De la citoyenneté (l'Europe, La République, Les Mariannes des mairies). Et aussi des figures saintongeaises (Pierre-Henri Simon, écrivain né à Saint-Fort-sur-Gironde). Autant d'invitations à la découverte qui s'adressent aussi bien aux habitants de Haute-Saintonge qu'aux touristes de passage désireux d'en savoir un peu plus sur la région.

## EXPOSITIONS Médiathèque

- > Charlie Chaplin.
- > **Du coq à l'âne, la basse-cour.**
  - > L'eau en Haute-Saintonge.
  - > **L'eau, une ressource vitale.**
- > L'énergie, quels choix pour demain ?
  - > **L'Estuaire vous attend.**
    - > L'Europe des 27.
- > **La Médiathèque se livre en images.**
  - > Le tri en Haute-Saintonge.
  - > **Les concerts Drôles de rues s'affichent.**
    - > Les épices.
    - > **Motus.**
  - > Noël et autres fêtes de l'hiver.
    - > **Parlons d'Europe.**
  - > Promenez-vous en Haute-Saintonge.
- > **République et citoyens Bleu, Blanc, Rouge.**
  - > Vues entre deux rangs.

## EXPOSITIONS Patrimoine naturel et Paysages

- > **Abeilles et autres Hyménoptères.**
  - > Collection de papillons.
    - > **Les Mares.**
    - > Libellules.
- > **Merveilleux habitants de nos jardins saintongeais.**
  - > Orchidées (2 versions).
  - > **Papillons de jour.**
  - > Paysages et biodiversité.
- > **Portraits sauvages de nos jardins hauts-saintongeais.**
  - > Reflets de Haute-Saintonge.
    - > **Un Jardin nature.**

## EXPOSITIONS Diététique

- > Graines, farine et pains.
- > **Plaisir et Vitamines.**

## EXPOSITIONS Patrimoine et Histoire

- > Centenaire de l'Armistice de 1918 (avec l'Office de Tourisme de Jonzac, 2018).
- > **Graffitis du Moyen-Âge en Haute-Saintonge (2002).**
  - > Grains d'Ivresse (avec l'Office de Tourisme d'Archiac, 2001).
  - > **Jonzac au fil du temps (2000).**
    - > L'Art sacré en Haute-Saintonge (1999).
    - > **L'Édit de Nantes.**
- > La Grande Guerre à Saint-Genis-de-Saintonge (avec la Médiathèque de Saint-Genis, 2014).
  - > **La Grande Guerre en Haute-Saintonge.**
- > La Haute-Saintonge dans la Grande guerre (en association avec les Archives départementales de la Charente-Maritime, site de Jonzac, 2014).
  - > **La Nature dans la ville.**
- > Le Canton de Saint-Genis d'hier et d'aujourd'hui.
  - > **Le Petit patrimoine de Haute-Saintonge.**
    - > Les Dix ans des Antilles.
    - > **Les Chantiers d'insertion.**
  - > Les Chantiers du Petit patrimoine (2007).
  - > **Les Châteaux d'eau dans tous leurs états (2000).**
- > Les Graffiti et marques lapidaires (avec l'Office de Tourisme de Pons, 2001).
  - > **Les Mariannes de nos mairies (1999).**
    - > Les Monuments aux morts.
  - > **Les Moulins à vent (avec l'ADPAHS, 1997).**
    - > Les pierres racontent (1998).
    - > **Métiers du patrimoine de pays.**
- > Pierre-Henri Simon, témoin engagé de son siècle (2003).
  - > **Port-Maubert (avec l'ADPAHS, 1997).**
    - > Rêves en jouets (2001).
    - > **Saint-Exupéry.**
  - > Sur les bancs de l'école de Jonzac.

# 30 ANS DE PUBLICATIONS

Comme pour les expositions et animations, les brochures éditées par la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge participent à la valorisation du patrimoine et à la découverte de la région. On y retrouve les sites incontournables comme les châteaux qui font chacun l'objet d'une étude historique très détaillée (*Montendre, Jonzac, Pons*). De même que les fouilles archéologiques (*la Voie romaine, la Villa gallo-romaine*) et les églises abordées sous différents angles architecturaux (*les vitraux, les chapiteaux et modillons, l'art sacré, les graffiti de Moings*). L'histoire se décline sur le temps long (*les carrières, la terre blanche, la Grande Guerre en Haute-Saintonge, la trace des premiers hommes, les énergies du futur*). D'autres publications invitent à des promenades romanes ou à des balades dans la forêt saintongaise. La CDCHS édite également des guides touristiques (*randonnées entre vignes et coteaux, de l'Estuaire à la forêt des Landes, Saintonge verte*) et pratiques (*pêche, rivières, producteurs, randonnées V.T.T.*). Véritable bible qui recense toutes les adresses et activités en Haute-Saintonge, le Vacancier est remis à jour chaque année. Certaines de ces brochures sont réalisées en collaboration avec des maisons d'édition et des auteurs spécialisés. D'autres sont conçues en partenariat avec l'Office de tourisme où elles sont offertes ainsi que dans les locaux de la CDCHS. Une partie de ces publications est aussi disponible en édition numérique et librement téléchargeable <sup>(1)</sup>. Les brochures touristiques peuvent aussi être envoyées sur simple demande par courrier, téléphone ou email.

<sup>(1)</sup>[jonzac-haute-saintonge.com/nos-brochures](http://jonzac-haute-saintonge.com/nos-brochures)





## 1992

- > 1ère édition du Vacancier de Haute-Saintonge (réédité tous les ans).

## 1993

- > Haute-Saintonge, haute en couleurs (3 volets : version française, anglaise, allemande ; réédition en 1997 sauf la version allemande remplacée par une version espagnole ; réédition en 1999 avec version anglaise et néerlandaise).
- > Balades en Haute-Saintonge (réédition 1995).

## 1994

- > Première brochure sur le patrimoine éditée par la CDCHS (Art roman).

## 1995

- > Topo-guide pêche Seugne (réédition 2001).
- > Promenades romanes (rééditions 1997, 1998, 1999, 2001, 2004, 2007, 2010, 2013).
- > Dépliants randonnées Zone 2 (réédition 1998).
- > Topo-guide V.T.T. (nouvelle édition 2006).
- > Espace Route Ausone (réédition 1997, 2000, 2004).

## 1996

- > Guide Hébergements (réédition annuelle jusqu'en 2012, sauf 2006 ; ajout d'un glossaire en anglais en 1999 ; renommé Guide d'Accueil à partir de 2007).
- > Affiches promotion du Vacancier.
- > Randonnées Zone 1 (réédition 1999).
- > Les Graffiti de Moings (rééditions 2000, 2005, 2009, 2014).
- > Randonnées point d'accueil VTT St-Antoine.

## 1997

- > Haute Saintonge, haute en couleurs (prestige).
- > Port-Maubert (réédition 2000).

## 1998

- > Les pierres racontent (CD-ROM Patrimoine).
- > Affiches promotionnelles thématiques (gastronomie, l'Estuaire, la forêt, l'eau...).

## 1999

- > Les petits bla-blas du patrimoine.
- > Annuaire des artistes et artisans de Haute-Saintonge.
- > Topo-guide pêche la Dronne, le Lary, le Palais.
- > Sur la trace des premiers hommes (réédition 2000).
- > L'art sacré (réédition en 2001 avec ajout des Chemins des retables – triptyque, 2003, 2005, 2009, 2019).

## 2000

- > Affiches présentation documentation.
- > Randonnées V.T.T. (documentation d'appel).
- > Composez vos vacances (version française, anglaise et néerlandaise ; réédition 2002 version française et anglaise).
- > La Voie romaine (réédition 2001).
- > Patrimoine et jardins (rééditions 2001, 2003, 2005, 2011, 2018).
- > Randonnées entre vignes et coteaux Zone 2
- > Les Orchidées sauvages de Haute-Saintonge (rééditions 2001, 2002, 2004, 2005, 2006, 2008, 2009, 2010, 2011, 2013, 2018).

## 2001

- > Carte I.G.N. de la Haute-Saintonge.
- > Programme des Estivales de Haute-Saintonge (réédité tous les ans jusqu'en 2019 ; édition d'affiches en 2003).
- > Topo-guide pêche (Marais de l'Estuaire).
- > Le patrimoine en dix animations.

## 2002

- > La Haute-Saintonge, une implantation stratégique (plaquette économique avec les zones d'activités, 1ère édition).
- > Topo-guide pédestre Saintonge Boisée Zone 1 (rééditions 2003, 2006, 2008, 2009).
- > Graffiti de Haute-Saintonge (rééditions 2003, 2005, 2009, 2012).
- > Sites légendaires de Haute-Saintonge.
- > Marque-pages du patrimoine.
- > Carnet de voyage en Haute-Saintonge.
- > Participation à l'ouvrage Le patrimoine des communes de la Charente-Maritime (éditions Le Flohic).

## 2003

- > Cartes postales.
- > Les Carnets de route.
- > CDCHS, une décennie d'actions (brochure pour les 10 ans de la CDCHS).
- > Saintonge Verte (version française, anglaise, allemande ; en partenariat avec Saintonge Romane et Vals de Saintonge).
- > De l'Estuaire à la forêt des Landes.
- > De la vallée de la Seugne aux terres de champagne.
- > Entre monts et forêt... la Double saintongaise.
- > Michelle Garnier, paysanne et rebelle à Vanzac (1665-1730) (de Judith Rapet, édité par le Comité des fêtes de Vanzac).

## 2004

- > Programme Promenades Nature (réédité tous les ans jusqu'en 2014).
- > France Magazine Anglais (documentation d'appel pour les Britanniques).
- > Programme des animations pêche (réédition 2005).

## 2005

- > Anticipez vos besoins avec la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en Haute-Saintonge.
- > Terre de charme (documentation d'appel pour les salons, réédition 2005).
- > Voie Verte (une feuille, réédition 2006).
- > Randonner à cheval (rééditions 2006, 2007, 2009, 2012).
- > Villa gallo-romaine (rééditions 2007, 2008).

## 2006

- > Vitraux de Haute-Saintonge (rééditions 2007, 2010, 2011).
- > Topo-guide pedestre Zone 2.
- > Topo-guide pedestre Zone 3.

## 2007

- > Club des hôteliers de Haute-Saintonge.
- > Papillons de jour de Haute-Saintonge (rééditions 2008, 2010, 2011, 2013).
- > La Haute-Saintonge (ouvrage collectif) (éditions Le Croît Vif)

## 2009

- > Artisans d'Art, un savoir-faire à faire savoir (réédition 2010).
- > Guide d'appel 2009.

## 2010

- > Livret de la biodiversité.
- > La Terre Blanche (réédition 2012, devenu en 2022 Maison du Kaolin et terre blanche en Haute-Saintonge).

## 2011

- > Les Énergies du futur (réédition 2012).
- > La Voie Verte (en collaboration avec la CDC des 4B).

## 2012 :

- > La villa gallo-romaine de Jonzac, 10 ans de fouilles.

## 2013

- > Carte touristique (rééditions 2016, 2018).
- > Chapiteaux et modillons (réédition 2014).
- > Reflets de Haute-Saintonge.
- > L'illate Negue (album Tintin «L'île noire» en charentais).
- > Les 7 boules de cristau (album Tintin «Les 7 boules de cristal» en charentais).
- > Notre Belle Haute-Saintonge (supplément Haute-Saintonge ; réédition 2017).

## 2014

- > La Grande Guerre en Haute-Saintonge.
- > Les Bouclettes de Haute-Saintonge.
- > Connaître la Haute-Saintonge (guide touristique de Christophe Soulard, éditions Sud Ouest).

## 2015

- > Le Château de Montendre, entre mystères et connaissances (réédition 2018).
- > Le Guide des Producteurs, les saveurs d'ici (rééditions 2017, 2019).
- > Charboun apiloté (album Tintin «Coke en stock» en charentais).
- > Dépliant sur les châteaux de Jonzac et de Barbezieux (coopération avec les 4B).
- > Est-ce que tu connais l'eau ? Comment l'utiliser, la traiter, l'économiser (éditions ERGA).

## 2016

- > Topo-guide Promenades et Randonnées en Haute-Saintonge.

## 2017

- > À la découverte des carrières d'argile.
- > Kaolune.
- > J'aime ma Haute-Saintonge (supplément Sud Ouest).
- > Le guide pratique des rivières, les bonnes pratiques aux bords des cours d'eau.

## 2018

- > Les recettes de Suzelle (réédition 2020)
- > Le Château de Jonzac a 1000 ans.
- > Pierre et Carrières (de Jacques Gaillard).
- > Destination Haute-Saintonge (supplément Sud Ouest, réédition 2019).
- > Parcours de pêche en Haute-Saintonge.

## 2019

- > Haute-Saintonge, le Magazine - 25 ans d'actualités de notre territoire (hors-série Charente-Maritime Magazine).

## 2020

- > Lancement du 129, le magazine de la CCDHS.

## 2022

- > Le Château de Pons.



**DU 6 AU 17 FÉVRIER  
(VACANCES D'HIVER)**

**ATELIERS CUISINE  
PARENTS/ENFANTS**

**À LA MAISON DE LA  
VIGNE À ARCHIAC**

*pour connaître les dates précises et  
inscriptions · 05 46 49 57 11*

**LES 18 ET 19  
FÉVRIER**

**EXPOSITION  
«DINAUSORIS»**

**AU CENTRE DES CONGRÈS  
DE HAUTE-SAINTONGE  
À JONZAC**

*renseignements au 07 80 14 82 95*

**LE 10 MARS  
SPECTACLE  
«LA TRUITE»**

**DANS LE CADRE DES  
PRÉLUDES AU PRINTEMPS  
AU CENTRE DES CONGRÈS  
À JONZAC**

*renseignements au 05 46 48 49 29*

**LES 6, 7, 13  
ET 14 FÉVRIER**

**ATELIERS CRÉATIFS  
POUR ENFANTS**

**À LA MAISON  
DE LA FORÊT  
À MONTLIEU-LA-GARDE**

*sur inscription au 05 46 04 43 67*

**LE 25 FÉVRIER**

**LARY ROCK  
FESTIVAL WINTER**

**À CHEVANCEAUX**

*renseignements sur facebook ·  
Laryrock Winter 2023*

**LE 17 MARS  
À 20H30**

**SPECTACLE SUR  
JOSÉPHINE BAKER**

**DANS LE CADRE DES  
PRÉLUDES AU PRINTEMPS  
À JONZAC AU CENTRE DES  
CONGRÈS**

*renseignements 05 46 48 49 29*

**LES 25 ET 26  
FÉVRIER**

**CONCOURS DE DANSE**

**ORGANISÉ PAR L'ASSEM 17  
AU CENTRE DES CONGRÈS  
À JONZAC**

*renseignements au 05 46 99 77 06*

**LE 17 FÉVRIER  
À 20H30**

**SPECTACLE «TUTU»  
(DANSE)**

**ORGANISÉ PAR LE CASINO  
DE JONZAC AU CENTRE  
DES CONGRÈS À JONZAC**

*renseignements au 05 46 48 16 16  
billetterie en ligne ·  
centredescongres.haute-saintonge.org*

**LE 26 FÉVRIER  
À 14H**

**BAL TRAD  
ACCORDÉON VIOLON**

**À VIBRAC ORGANISÉ PAR  
L'ASSOCIATION «CRÉER LA  
GARENNE», ASSOCIATION  
CULTURELLE DE VIBRAC**

*renseignements au 06 63 41 05 50*

**LE 19 MARS  
SPECTACLE DE LA  
SAINT PATRICK**

**ORGANISÉ PAR L'ÉCOLE  
DES ARTS DE HAUTE-  
SAINTONGE AU CENTRE  
DES CONGRÈS À JONZAC**

*renseignements au 05 46 48 31 26*

**DU 17 AU 19  
FÉVRIER**

**FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
D'ÉCHECS BLITZ ET  
RAPIDE À MONTENDRE**

*renseignements au 06 46 10 50 55*

**LES 4 ET 5 MARS  
DE 10H À 19H**

**SALON HABITAT  
ET JARDIN  
AU CENTRE DES CONGRÈS  
À JONZAC**

*renseignements au 07 70 15 29 55*

**LE 24 MARS  
À 20H30**

**SPECTACLE DE  
PHILIPPE CAUBÈRE  
TROISIÈME VOLET DES  
LETTRES DE MON MOULIN  
AU THÉÂTRE DU CHÂTEAU  
À JONZAC**

*renseignements 05 46 48 49 29*

# DESTINATION HAUTE-SAINTONGE



**LES ANTILLES  
DE JONZAC**

**MAISON DU KAOLIN  
KAOLUNE LA CARRIÈRE  
ST GEORGES**



**MAISON DE LA VIGNE  
ET DES SAVEURS**



**HÔPITAL DES  
PÈLERINS  
ET SON JARDIN  
MÉDICINAL**



**VITREZAY  
ÉCHAPPÉES NATURE**



**MAISON DE  
LA FÔRET**



**MYSTERRA**



**CIRCUIT JEAN-PIERRE  
BELTOISE**

